

LES DECISIONS

- Réaménagement des formations en 1ère année de langues étrangères appliquées, lettres modernes, langues et sciences
- Composition de la commission de validation des acquis professionnels (VAP)

Réaménagement des formations

Pierre Petit, président de séance, précise tout d'abord que tous les réaménagements proposés l'ont été en pensant à l'intérêt des étudiants. Jérôme Vaillant, directeur adjoint de l'Institut des Lettres, Langues et Arts, présente alors les grandes lignes de ce projet, adopté le matin même par le conseil de l'institut.

Première année de langues étrangères appliquées : Les propositions ont été conçues en fonction du rattachement du DEUG LEA de Cambrai à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis. Elles ne concernent que la première année du DEUG LEA qui sera enseignée en 93/94, la seconde année n'étant pas modifiée. La grande nouveauté est l'introduction, à Valenciennes, des mathématiques et statistiques, qui figuraient déjà au programme des Cambrésiens.

A l'unanimité, le projet reçoit un avis favorable.

En Langues et Civilisations Etrangères :

Propositions adoptées à l'unanimité : 6 modules en 1ère année de DEUG dont 1 module, obligatoire du DEUG lettres modernes, ce qui permet une ré-orientation ultérieure ; augmentation du volume des langues en 2ème année : 16 H hebdomadaires en DEUG 1 et 2.

En licence et maîtrise de Langues et Civilisations Etrangères :

Toutes les modifications proposées par l'Institut des Lettres, Langues et Arts sont acceptées à l'unanimité (voir compte-rendu du conseil de l'Institut des Lettres, Langues et Arts pour les détails).

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire approuve également à l'unanimité l'ouverture du DESS négociateur trilingue du commerce international à toutes les langues enseignées à l'Institut des Lettres, Langues et Arts (espagnol, néerlandais, russe...).

En DEUG Sciences :

La proposition est une remise à niveau des étudiants n'ayant pas suffisamment d'acquis à la fin du 1er trimestre de DEUG, en vue d'une éventuelle réorientation ou d'un nouveau et meilleur départ en DEUG, ou éventuellement, pour certains, une poursuite en DEUST 2ème année.

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire :

- estime que le poids de l'informatique est un peu trop lourd, (certains conseillers suggèrent même d'introduire des cours de français à la place de l'informatique),
- demande à ce que les étudiants soient clairement informés de la quasi impossibilité de percevoir une bourse l'année suivante,
- le choix devra également être laissé à l'étudiant de s'inscrire et passer les examens prévus dans le cursus.

Validation d'acquis professionnels

La loi du 20 juillet 1992 et son décret d'application du 27 mars 1993 permettent à toute personne qui a exercé pendant 5 ans une activité professionnelle de demander la validation d'acquis professionnels (VAP) pour obtenir une partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Monsieur Petit propose la composition d'une commission d'Etablissement de Validation des Acquis Professionnels ; Il présente un document élaboré en tenant compte des remarques présentées lors du bureau élargi du 7 juin 1993. (Cf : document joint) :

- une partie fixe (Vice-Président formation et Directeur du service commun de la formation continue),
- une partie variable en fonction du diplôme (le Directeur de l'institut, 3 enseignants appartenant au jury du diplôme dont au moins un professeur des universités, 3 personnalités extérieures au maximum, choisies en fonction du diplôme).

Les personnes intéressées par cette procédure devront s'adresser, soit à la scolarité, soit aux services formation continue des instituts, soit au centre de bilan de l'Université "option +". Le dossier devra être déposé avant le 15 septembre.

Cette proposition de création d'une commission de Validation des Acquis Professionnels reçoit un avis favorable à l'unanimité.

Tutorat

Pierre Petit informe le conseil que 3 types de tutorat ont été créés :

- tutorat d'accueil pour la période d'inscription (4 étudiants des 4 principales composantes seront formés pendant une journée à l'accueil des nouveaux étudiants),
- tutorat d'information (informations sur les cursus pendant la semaine d'information),
- tutorat d'accompagnement (pour les étudiants en difficultés durant l'année).

Roger Torguet signale qu'à l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes, des formations ne seront pas ouvertes à la rentrée 93 en raison du manque d'enseignants et de locaux ; il précise également que le tutorat d'accompagnement, (cours de soutien aux étudiants en difficultés donnés par d'autres étudiants), ne résoudra pas les problèmes auxquels se heurtent depuis de nombreuses années les enseignants chevronnés de l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes. Et auparavant Roger Torguet avait vivement critiqué

le baccalauréat qui permettait à certains de leurs titulaires de s'inscrire en DEUG sciences avec de mauvaises notes en maths-physique.

Etaient présents :

Personnalités Extérieures : Monsieur Cannone

Collège A : Messieurs Defrenne, Torguet, Martinache.

Collège B : Messieurs Delhaise, Dorobisz, Morel.

Collège AITOSS : Madame Givais. Messieurs Balenghien, R. Bury , Garçon.

Collège Usagers : Mademoiselle Wilbal. Monsieur Aggoun, Havret.

Membres invités : Madame Daum, Duvivier, Plaisant, Steiner. Monsieur Petit.

Excusés :

Mademoiselle Juhén.

Messieurs Aubry, Askovic, Horling, Leroy E, Regnier, Rouvaen.

Ont donné pouvoir :

Mademoiselle Juhén à Monsieur Delhaise.

Messieurs Askovic et Horling à Monsieur Martinache.

Monsieur Rouvaen à Monsieur Torguet.

Messieurs E. Leroy et Régnier à Monsieur Dorobisz.